



Comité Spécifique de Suivi du 06 juillet 2006

Étaient présents :

Pour l'administration Mrs CAZOTTES, TAPADINHAS, Mme LE GUERN, etc...
CGT, FO et pour la CFDT, François DELATRONCHETTE, Lionel MAIRE et Joël PAGANIN.

A noter que FO a quitté la réunion en cours de séance (pas de réponses à des questions d'ordre général). La CGT et la CFDT ont posé des questions concrètes et sont donc restées.

Il s'agit de la deuxième réunion, la première réunion du 9 mai 2006 avait permis de rappeler les compétences de ce comité et de définir les premiers sujets à aborder ainsi qu'un calendrier des réunions (prochaines réunion les 7 septembre et 9 novembre 2006).

M CAZOTTES rappelle que pour cette réunion 5 fiches ont été établies par l'administration (utilisation des véhicules de services, covoiturage, aide au développement des transports collectifs, chèque emploi service universel-garde d'enfants et prêt installation). D'autres fiches s'ajouteront en fonction des thèmes abordés dans les prochaines réunions.

Avant d'aborder ces fiches M. CAZOTTES fait le point sur les remontées des services concernant les recours sur le pré-positionnement (05/07/2006).

846 recours se décomposant comme suit :

- 216 recours pour le personnel à gestion centralisée (CAP nationales).
- 630 recours pour le personnel à gestion décentralisée (CAP locales).

Le détail n'est connu que pour le personnel à gestion centralisé, à savoir :

- 3A+, dont un divisionnaire.
- 8 attachés.
- 18 ITPE.
- 46 B administratifs.
- 76 B techniques.
- 65 autres (PNT...).

Les chiffres peuvent encore évoluer jusqu'au 14 juillet en fonction de la date de réception du pré-positionnement (décalage constaté dans certains services).

Les CAP nationales n'ont pas à être saisie après les CAP locales, la seule solution juridique par la suite : le tribunal administratif.

M CAZOTTES indique que la circulaire sur le maintien des rémunérations, annoncées dans celle sur les garanties du 7 juin, sera signée par lui-même ce jour.

La CFDT a lu une déclaration établie en fonction d'une analyse des remontées de fiches de suivies et autres remontées des syndicats. Un classement par thème avec indication des

difficultés et propositions de règlements (intervention ci-jointe). L'attention de la DGPA a aussi été attirée sur les difficultés rencontrées en Aveyron (nombre de recours importants) et dans l'Orne où des démissions ont suivies des refus pour raison de service sur des demandes de disponibilités pour convenance personnelle (2 agents d'exploitation et un cas en cours de chef d'équipe).

D'autres questions ou demandes par les autres OS telles que :

- Doubles loyers.
- Mise en place du chèque repas.

Réponses de l'administration

Pour l'ISM (revalorisation et non-imposition) toujours en attente de Bercy...

Les 9 millions € provisionnés au budget pour l'ISM ne seront pas totalement dépensés en 2006. Pour le budget 2007 s'est un montant d'une dizaine de millions d'euros qui est prévu. Le budget global du ministère sera présenté par le ministre en CTPM d'ici fin septembre.

Sur la méthode, seuls les points prévus à l'ordre du jour seront débattus (5 fiches), les autres le seront en septembre !

Les OS ont critiqué l'approche du ministère, c'est-à-dire l'établissement de fiches ne faisant que le recensement de l'existant et pas de vrais nouveaux engagements envers le personnel ! Les agents vont être confrontés dès l'automne aux changements et les réponses aux questions sont décevantes ou seront tardives...

L'administration considère, par exemple que son projet de fiche sur les véhicules de service est une ouverture (possibilité au cas par cas) alors que le discours depuis plusieurs années a été celui d'une diminution des véhicules de services.

Une présentation du Plan de déplacement « d'entreprise » a été faite par un représentant de la DRE 69. Ce plan concerné à la fois la DE et la DRE (sites proches). Le powerpoint peut être transmis si quelqu'un est intéressé. Ce cas ne peut se retranscrire que dans de grosses agglomérations avec un transport en commun fort. A noter que l'équipement a du persuader la trésorerie générale pour le mettre en œuvre. En effet une conséquence de cette étude est l'utilisation de l'économie de 10 véhicules de services pour une prise en charge partielle de l'abonnement et la mise à disposition de ticket dans le cadre du travail. 130 agents abonnés sur 550, soit 25%, pour un coût de 29700 €/ an. A noter que le covoiturage n'a eu que peu de succès. Des vélos de services ont aussi été mis à disposition du personnel.

Points pour la réunion de septembre :

- Péage autoroutes.
- Immobilier (prêts, aides...).
- Frais de « garde » des personnes âgées (APA...).
- Frais de garde des enfants et horaire atypiques (cas d'un autre ministère).
- Aide pour passer le permis de conduire.
- Frais kilométriques, dès les premiers kilomètres (lié à l'évolution de l'ISM).
- Restauration.
- Intégration du temps de trajet supplémentaire intégré dans le temps de travail..